



**Nombre de représentants des chefs d'établissement d'enseignement privé  
sous contrat à la commission consultative mixte interdépartementale de  
l'académie de Poitiers (Départements de la Charente, de la Charente  
Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne)**

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE POITIERS  
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

Vu le Code de l'éducation, notamment son article R. 914-10-23 ;  
Vu l'arrêté du 19 mai 2014 relatif à la création de la commission consultative mixte  
interdépartementale (CCMI) de l'académie de Poitiers ;  
Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant le nombre de représentants titulaires des maîtres à la  
commission consultative mixte interdépartementale (CCMI) de l'académie de Poitiers à 4 ;  
Vu les demandes des représentants des organisations des chefs d'établissements datées des  
17 et 18 septembre 2018 ;

**Arrête**

**Article 1 :**

Compte tenu du nombre des représentants titulaires des maîtres fixé par l'arrêté du 4 juin 2018  
susvisé à la commission consultative mixte interdépartementale de l'académie de Poitiers, le  
nombre des représentants des chefs d'établissement d'enseignement privé sous contrat du  
premier degré est fixé à 4.

**Article 2 :**

Les délégations locales des organisations professionnelles représentant les chefs  
d'établissement d'enseignement privé sous contrat dans le ressort territorial de la commission  
mentionnée à l'article 1er formulent auprès du recteur de l'académie de Poitiers des  
propositions nominatives de représentants au plus tard le samedi 13 octobre 2018. Elles  
peuvent proposer des représentants suppléants.

**Article 3 :**

Le présent arrêté s'applique en vue du renouvellement des instances consultatives mentionné  
à l'article R. 914-10-9 du Code de l'éducation.

**Article 4 :**

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié  
au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle Aquitaine.

A Poitiers, le **29 SEP. 2018**

Armel de la Bourdonnaye

  
Recteur de l'académie de Poitiers  
Chancelier des universités